

(Extrait d'un document de travail présenté par des étudiants du Collège François-Xavier-Garneau à la Société des parcs et de sciences naturelles du Québec)

2. Historique des moulins

Les terres occupées aujourd'hui par le Jardin zoologique faisaient partie, dans les premières années du 17^e siècle, du quartier Saint-Pierre de la paroisse de Charlesbourg, dans la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges. Les Jésuites en avaient obtenu la concession en 1626. La population de la colonie ayant doublé entre 1716 et 1739 et les besoins en bois de construction et de chauffage augmentant, ceux-ci construisirent dans un secteur très boisé à proximité de la rivière Du Berger, appelée à l'époque rivière Saint-Pierre ou du Moulin, un premier moulin à scie et probablement aussi une chapelle. L'activité y est importante jusqu'en 1759, année où en raison de la conquête anglaise, les Jésuites doivent rapidement quitter l'endroit, y enfouissant peut-être même un trésor...

En 1780, c'est la famille Bédard qui acquiert ces terres, les occupe et les revend en partie. François Bédard fait ériger sur ses terres un autre moulin à scie. Puis, dans les années 1854, le moulin à scie des Bédard passe aux mains d'un important marchand et manufacturier de tabac à chiquer et à priser de la région de Québec, John Samuel Hill. Celui-ci n'est pas le seul à vouloir bénéficier de l'énergie de la rivière Du Berger pour faire des affaires. En effet, en 1806, Joseph Plamondon y opère deux moulins, un à scie et un à allumettes, puis d'autres propriétaires y établissent à proximité de petites entreprises familiales artisanales. Pas moins de cinq moulins pour la fabrication de divers produits de consommation y fonctionnent en même temps, profitant des ressources énergétiques de la rivière qui emprunte, dans le secteur, plusieurs méandres et pentes particulièrement propices à leur établissement : moulin à tabac, à scie, à allumettes, à farine, à carder, à semelles de bottes, à douves... Il s'agit là d'un des plus importants centres préindustriels de la région de Québec, témoignant du développement des premières entreprises familiales et artisanales de la région. Il faut imaginer tout un va et vient depuis ces moulins établis dans la campagne vers les marchés et boutiques de la ville de Québec où l'on vendait les divers produits.

L'occupation des lieux se poursuit ainsi jusqu'au début du 20^e siècle, alors que l'industrialisation vient transformer les habitudes artisanales des gens comme Joseph Plamondon dont les deux moulins cessent leurs activités en 1890. De même pour le moulin à tabac, alors propriété de Joseph Douville, qui ne sera pas reconstruit après l'incendie qui le détruit le 4 novembre 1921 et dont *Le Soleil* porte écho.

Cependant, l'occupation humaine n'y a de cesse puisque, à peine quelques années plus tard, les sites abandonnés deviennent un dépotoir à déchets domestiques, les familles des alentours profitant des ruines des moulins pour aller jeter leurs ordures, car il n'y avait pas de cueillette automatique par les municipalités. Puis, en 1931, le gouvernement du Québec en achète une grande partie, « au lieu dit de la Tournée des moulins traversé par la rivière Du Berger » pour y établir une ferme expérimentale d'animaux à fourrure qui devient le Jardin zoologique du Québec. En souvenir de cette époque dont les vestiges sont encore apparents, on construit d'ailleurs un moulin à vent qui sert d'observatoire pour les bâtiments de la ferme expérimentale, avec les pierres restant de ces anciennes constructions. Puis, ce sont les étudiants du Collège François-Xavier-Garneau qui auront la chance de contribuer à la découverte de ce passé si riche.

3. Les sites archéologiques

En septembre 1983, le Collègue François-Xavier-Garneau inaugurait des fouilles sur le site du moulin à tabac Douville situé au sud de la petite ferme au Jardin zoologique du Québec, dans le but d'offrir aux étudiants de niveau collégial un stage pratique d'initiation aux méthodes et techniques de fouilles archéologiques. Cet endroit lui avait été recommandé par le ministère de la Culture qui y voyait là l'endroit idéal pour ce genre d'activités de formation et de recherche en raison, notamment, de sa facilité d'accès, de la dimension du site qui pouvait accueillir plus de 30 élèves à la fois et surtout de sa richesse archéologique qui permettait éducation et recherche, mais aussi diffusion et animation pour plusieurs années. Cette vision à long terme fut confirmée puisque, depuis ce temps, le Collège y forme encore plus de 100 élèves chaque année, tout en sensibilisant le public en général à la richesse de leur patrimoine et à cette science fascinante qu'est l'archéologie.

4. Le projet : la rivière Du Berger, courant de l'histoire

C'est selon une approche écosystémique et thématique que pourrait venir se greffer la présence des moulins de la rivière Du Berger. Écosystème naturel sur le site du Jardin zoologique, cette rivière a été témoin de l'histoire naturelle et de l'activité humaine depuis des siècles. En effet, c'est à cause d'elle que s'est développée une étroite relation entre la faune, la flore et les hommes. Cette rivière Du Berger aussi appelée rivière Saint-Pierre ou du Moulin est donc toute désignée pour raconter, au fil du parcours qui la longe, cette histoire unique de la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges, devenue Orsainville, Charlesbourg, et maintenant ville de Québec. Le visiteur sera donc invité à remonter le temps. Une section plus archéologique du circuit lui permettra de découvrir une zone industrielle majeure par la présence des cinq moulins hydrauliques. Ainsi, grâce à la science de l'archéologie, nous pourrions découvrir comment l'homme est venu à la rivière, comment il s'est adapté à elle et finalement y a construit des moulins en utilisant son énergie naturelle.

Le parcours

C'est tout au long d'un parcours, bordé d'alcôves d'interprétation et d'animation, que le visiteur sera interpellé à découvrir la rivière d'hier à aujourd'hui par des éléments muséologiques variés et interactifs (bornes d'écoute, affiches, éléments reconstruits, artefacts, guides). Dans sa section sud, le circuit amènera le visiteur à passer d'un site archéologique à un autre. Par différents outils interactifs, entre autres des bornes sonores et des affiches thématiques expliquant l'histoire et les caractéristiques de chaque site, le visiteur sera appelé à vivre une expérience qui lui dévoilera les caractéristiques spécifiques de chacun des moulins et leurs vestiges. De plus, chacun des sites portera sur un aspect particulier de la démarche archéologique :

- des sites déjà fouillés qui sensibiliseront le public à la mise en valeur et à leur conservation des artefacts;
- un site en cours de fouilles où la présentation sera axée sur les méthodes et techniques;
- des sites encore enfouis et les problématiques engendrées par leur préservation.

Ainsi, de nombreux vestiges de l'occupation humaine le long de la rivière ont été découverts : entrée et sortie d'eau, roue à godets, pots à tabac, des milliers d'artefacts

provenant aussi des couches de dépotoir, témoins du quotidien des gens des alentours. D'autres vestiges attendent encore d'être découverts, puisque, jusqu'à maintenant, trois moulins ont été mis au jour, deux autres bâtiments, peut-être même trois, pourront éventuellement être fouillés.

En plus du chantier-école de fouilles, les sites ont été ouverts au public et plusieurs activités ont été organisées, notamment des visites guidées, des expositions, de l'animation pour les enfants. Les nombreux visiteurs, aussi bien la population locale que les touristes, après s'être montrés particulièrement surpris de l'existence de ces sites, y manifestent de plus en plus d'intérêt. De plus, de l'avis des archéologues du ministère de la Culture et des Communications, de la Ville de Québec et du Collège François-Xavier-Garneau, le nombre d'éléments reconstruits, leur datation témoignant de la période préindustrielle, la continuité de l'occupation humaine, ininterrompue depuis le 17^e siècle, font de l'endroit un site archéologique majeur.

En ce sens, une demande de classement des sites, notamment du site du moulin à tabac Douville (CfEt-3), dont les vestiges sont particulièrement intéressants, a été acheminée en 2005 par la Société des parcs et des sciences naturelles du Québec auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cette demande devrait être présentée d'ici décembre 2006.

Mais avant tout, il faut voir à la conservation des sites. Ainsi la consolidation des murs du moulin à tabac Douville demeure notre priorité la plus urgente pour l'instant. Une évaluation des coûts a déjà été produite par la firme d'ingénieurs Génivar.